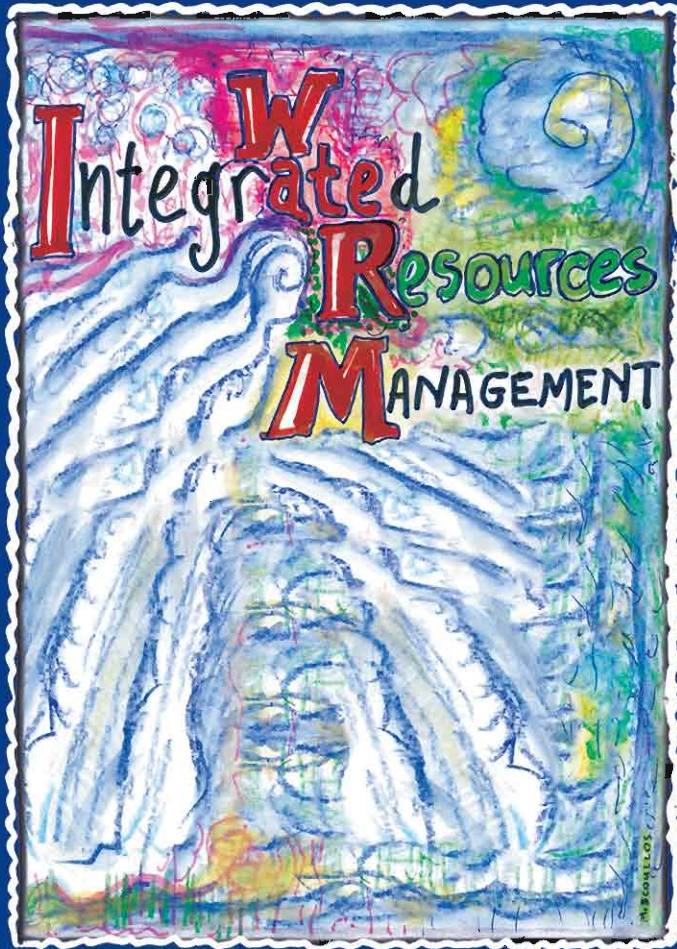


M.SCOULLOS • V.MALOTIDI • S.SPIROU • V.CONSTANTIANOS



**GESTION INTÉGRÉE
DES RESSOURCES EN EAU
EN MÉDITERRANÉE**

M.SCOULLOS^{1,2} • V.MALOTIDI^{1,2} • S.SPIROU³ • V.CONSTANTIANOS¹

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU EN MÉDITERRANÉE

1: GWP-Med
2: MIO-ECSD
3: MedWet



**Partenariat Mondial pour l'Eau-
Méditerranée (GWP-Med)**

c/o MIO-ECSDE
28, rue Tripodon, 10558 Athènes, GRECE
Tel.: +30210- 3247490, -3247267,
Fax: +30210-3317127
e-mail: secretariat@gwpmed.org,
Site web: www.gwpmed.org



**Bureau d'Information Méditerranéen pour
l'Environnement, la Culture et le Développement
Durable (MIO-ECSDE)**

28, rue Tripodon, 10558 Athènes, GRECE
Tel.: +30210- 3247490, -3247267,
Fax: +30210-3317127
e-mail: mio-ee-env@ath.forthnet.gr,
Site web: www.mio-ecsde.org

Textes & édition des textes: M. Scoullou, V. Malotidi, S.Spirou, V.Constantianos
Dessin-modèle de couverture: M.Scoullou
Dessin artistique: Art in Design - Creative Advertising

Copyright GWP-Med & MIO-ECSDE, 2002
ISBN: 960-86312-8-9

Cette publication doit être citée comme suit:

Scoullou M., Malotidi V., Spirou S. and Constantianos V., "Gestion intégrée des ressources en eau en Méditerranée", GWP-Med & MIO-ECSDE, Athens, 2002.

Athènes 2002

Le Partenariat Mondial Pour l'Eau - Méditerranée (GWP-Med)

Le Partenariat Mondial pour l'Eau-Méditerranée (GWP-Med) est un Partenariat Régional pour l'Eau faisant partie du Partenariat Mondial pour l'Eau (GWP). Le GWP-Med a été créé sous sa forme actuelle en 2002 et il s'agit du partenariat successeur du Comité Consultatif Technique Méditerranéen du GWP (MEDTAC).

Le GWP-Med est une plateforme qui rassemble des organisations compétentes travaillant régulièrement sur les questions relatives à l'eau dans la région méditerranéenne. Son objectif est de promouvoir et procéder à un échange de connaissances relatives à la GIRE pour l'utilisation durable des ressources en eau de la région.

Pour accomplir son objectif, le GWP-Med:

- Promeut et maintient en Méditerranée un partenariat étroit d'organisations compétentes ayant un impact sur la gestion de l'eau
- Rend les principes de l'utilisation durable et de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) largement connus, reconnus et mises en oeuvre par les pays et toutes les autres parties prenantes de la Méditerranée, par le biais de mécanismes appropriés pour l'échange d'informations et d'expériences.
- Soutient des actions exemplaires aux niveaux local, national et régional qui démontrent l'applicabilité des valeurs et l'impact positif des principes sus-mentionnés.
- Cherche et facilite un financement international approprié et la participation d'institutions internationales aux activités de promotion de la GIRE.
- Introduit, assiste la mise en oeuvre et adapte aux particularités de la région méditerranéenne les initiatives mondiales, lancées ou adoptées par le GWP.

Pour pouvoir tenir ses engagements dans la région, le GWP-Med dispose d'une structure de gouvernance comportant quatre instances: la Plateforme des Membres, le Conseil du Partenariat, le Conseil Consultatif et la Secrétariat.

La Plateforme des Membres du GWP-Med rassemble actuellement 7 réseaux méditerranéens majeurs représentant les parties prenantes principales et, en outre, 32 organisations, instituts et compagnies compétentes.

Les membres du Conseil du Partenariat sont actuellement des représentants des réseaux régionaux mentionnés ci-après: Plan Bleu (PAM/PNUF)

CEDARE - Centre d'Environnement et de Développement pour la Région Arabe et l'Europe

CIHEAM - Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes

IME - Institut Méditerranéen de l'Eau

MedWet - L'Initiative Méditerranéenne pour les Zones Humides

MIO-ECSDE - Le Bureau d'Information Méditerranéen pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable

MWN - Le Réseau Méditerranéen de l'Eau

Tout en solidifiant et en développant le partenariat régional, le GWP-Med travaille actuellement sur l'accomplissement de ses objectifs principaux, par le biais de son Programme de Travail annuel d'activités détaillées portant essentiellement sur les domaines suivants:

1. Création de partenariats sur le terrain
2. Sensibilisation et changement d'attitudes envers la gestion de l'eau
3. Soutien des alliances fondées
4. Formation d'alliances avec de grandes organisations internationales et régionales
5. Production et diffusion du savoir relatif aux bonnes pratiques de la GIRE
6. Soutien du dialogue sur les questions fondamentales de la GIRE
7. Apport des compléments nécessaires aux Cadres d'Action régionaux et établissement des priorités des actions
8. Identification et soutien d'études spécialisées

Certains des sujets précis dont traite le travail du GWP-Med sont les suivants:

- Gouvernance efficace de l'eau
- Sensibilisation et création d'une Volonté Politique pour la GIRE
- Education des jeunes en matière d'eau
- Gestion des eaux souterraines
- Gestion de la sécheresse
- Interaction de l'Eau, de l'Alimentation et de l'Environnement
- Eau et pauvreté
- Eau et changement climatique
- Gestion de la demande en eau

Pour obtenir plus d'informations
veuillez contacter la:
GWP-Mediterranean Secretariat
c/o MIO-ECSDE
Tripodon 28, 10558 Athènes, Greece
Tel.: +30210-3247490, -3247267
Fax: +30210-3317127
e-mail: secretariat@gwpmed.org
website: www.gwpmed.org

Bureau d'Information Méditerranéen pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE)

Le Bureau d'Information Méditerranéen pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE) est une Fédération d'Organisations méditerranéennes non gouvernementales (ONG) pour l'Environnement et le Développement. Depuis 1991 MIO-ECSDE s'active comme plateforme technique et politique pour l'intervention des ONG en Méditerranée. En coopération avec les gouvernements, les organisations intergouvernementales et internationales, ainsi que d'autres partenaires socio-économiques, MIO-ECSDE joue un rôle actif dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable de la région méditerranéenne.

Le but essentiel de MIO-ECSDE est de protéger l'environnement naturel et le patrimoine culturel, dans le cadre de l'objectif ultime de la promotion du développement durable dans une Méditerranée paisible.

Les principaux outils et méthodes utilisés par MIO-ECSDE pour l'accomplissement de ses objectifs sont les suivants:

- Promotion à tous les niveaux de la compréhension et de la collaboration entre les peuples de la Méditerranée, essentiellement par le biais de leurs ONG, entre ONG et gouvernements, parlements, autorités locales, organisations internationales et acteurs socio-économiques de la région méditerranéenne.*
- Assistance à la création, au renforcement, à la coopération et à la coordination d'ONG méditerranéennes et facilitation de leurs efforts en garantissant le flux des informations adéquates parmi les instances compétentes.*
- Promotion de l'éducation, de la recherche et de l'étude des questions méditerranéennes, en stimulant la collaboration entre ONG et institutions scientifiques et/soit académiques.*
- Sensibilisation du public par rapport aux questions fondamentales de l'environnement et de la société en Méditerranée, par le biais de campagnes, de publications, d'expositions, de présentations, etc.*

MedWet – L'Initiative Méditerranéenne pour les Zones Humides

L'Initiative MedWet est un effort de collaboration de longue haleine en vue de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides méditerranéennes, menée par le Comité Méditerranéen (MedWet/Com) de la Convention sur les Zones Humides (Ramsar, 1971). L'initiative MedWet mobilise les partenaires et les fonds nécessaires pour la mise en oeuvre du Plan Stratégique Ramsar dans la région. MedWet réunit tous les gouvernements de la région méditerranéenne (25), l'Autorité Palestinienne, le PNUD, l'UE, les Conventions de Barcelone, de Bern et la Convention Ramsar, 8 ONG internationales et des centres pour les zones humides. Une partie considérable des activités MedWet porte sur des actions de conservation dans les zones humides (en particuliers des sites Ramsar) et sur la promotion de politiques nationales pour les zones humides. MedWet constitue également un forum pour l'échange d'expériences régionales au niveau technique et publie une série d'outils méthodologiques pour la gestion des zones humides.

Les instances essentielles qui forment la structure de MedWet sont le Comité méditerranéen des zones humides (MedWet/Com), qui dirige l'initiative MedWet et au sein duquel sont représentés tous les Etats méditerranéens, l'Unité de Coordination et le Réseau Scientifique/Technique. En outre, le Réseau MedWet/Régions est opérationnel et inclue 8 régions.

MedWet collabore avec le Centre d'Activité Régional RAC/SPA de la Convention de Barcelone et fait aussi partie de la Commission Méditerranéenne pour le Développement Durable (CMDD) et du Partenariat Mondial de l'Eau-Méditerranée (GWP-Med).

MedWet s'active essentiellement dans les domaines suivants:

- amélioration du savoir pour les zones humides*
- renforcement de l'appréciation des valeurs des zones humides*
- utilisation des ressources des zones humides de manière durable*
- gestion des ressources en eau des zones humides*
- conservation et renforcement de la biodiversité des zones humides*
- réalisation de la gestion intégrée des sites de zones humides*
- développement et mise en oeuvre de politiques nationales pour les zones humides*
- renforcement de la collaboration internationale*

PREFACE

L'eau était reconnue depuis l'antiquité comme "le sang de la Terre", comme condition préalable à la vie sur notre planète et comme l'une des ressources naturelles les plus vulnérables et rares, lorsque furent enregistrés certains des premiers problèmes de pollution importants. La nécessité d'une gestion méticuleuse et prudente des ressources en eau a été reconnue en 1972 à Stockholm. En 1977, lors de la Conférence organisée à Mar del Plata en tant que tentative de résolution des utilisations conflictuelles des ressources en eau, survient l'introduction du terme de "gestion intégrée des ressources en eau" (GIRE). Pendant les années 1980, la gestion de l'eau a suivi différentes approches variées, essentiellement sectorielles, qui mettaient l'accent sur la réglementation, les solutions technologiques et le suivi de la qualité de l'eau, en n'accordant qu'une importance mineure aux questions relatives à la quantité de l'eau. Ces approches considéraient presque exclusivement l'aspect de l'approvisionnement. Lors des préparatifs pour Rio en 1992, il est devenu évident que la gestion de l'eau n'occupait pas un rang très élevé dans l'agenda international, même si elle était déjà reconnue dans l'agenda méditerranéen (voir la Déclaration d'Athènes, 1991). La Conférence Internationale de Dublin sur l'eau douce en 1992 a tenté d'encourager les actions et la prise en considération de la GIRE de manière systématique, appuyée sur des principes de base. Dans les résultats de la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro 1992) et ceux d'autres conférences importantes des Nations Unies qu'ont suivi ultérieurement ("Rio+5" CDD, 1998), les questions relatives à l'eau sont apparues comme extrêmement pressantes et touchant à tous les secteurs. Pour y répondre, il y a eu création de deux instances internationales, le Partenariat Mondial pour l'Eau (GWP) et le Conseil Mondial de l'Eau (CME), alors que le 1er Forum Mondial de l'Eau a été organisé en 1997 à Marrakech.

Entre-temps, les pays méditerranéens se sont accordés sur un Agenda Régional Méditerranéen 21, où la gestion de l'eau occupe une position centrale. La Révision de la Convention de Barcelone en 1995 donne naissance à la Commission Méditerranéenne pour le Développement Durable-CMDD. Au sein de cette dernière est créé un groupe de travail sur la gestion de l'eau douce, ayant pour tâche la formulation de recommandations approuvées (Fréjus, 1997).

A partir de ce moment-là, les évolutions se succèdent rapidement. Les réunions de la Commission des Nations Unies pour le Développement Durable CDD 6 et la Conférence sur l'Eau en 1998 à Paris, le 2ème Forum Mondial de l'Eau à La Haye en 2000 et la Conférence Internationale sur l'Eau Douce en 2001 à Bonn place la GIRE au centre-même de la question de l'eau comme réponse plausible aux problèmes accumulés en matière d'eau et comme moyen pour éviter une crise supplémentaire. La Déclaration du Millénaire, la CNUDD 10 et les résultats du Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD, Johannesburg 2002) se sont penchés sur la question de l'eau et ont inclut un objectif, afin que tous les pays élaborent des plans de GIRE d'ici 2005, un engagement étroitement lié à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. L'Initiative pour l'Eau de l'UE (IEUE) a été lancée en tant que réponse à Johannesburg et sa composante méditerranéenne sera fondamentale pour l'accomplissement des objectifs fixés pour la région.

Cependant, bien qu'il soit extrêmement important que la GIRE devienne d'abord connue et acceptée au sein de Fora internationaux en tant que cadre élémentaire pour la gestion et la gouvernance efficace des ressources en eau, peu de choses peuvent être réalisées avant que la GIRE ne soit comprise et mise en oeuvre par les responsables de la gestion eux-mêmes, ainsi que par toutes les parties prenantes impliquées aux divers niveaux de la question de l'eau.

La présente publication succincte a pour objectif de présenter et clarifier la GIRE, offrir les informations et conseils nécessaires pour faciliter l'accès des parties prenantes intéressées de la Méditerranée au concept et la mise en oeuvre de la GIRE.

Michael Scoullou
Président de GWP-Med
Président de MIO-ECSD

CONTENUS

1. DEFINITION DE LA GIRE

2. POURQUOI LA GIRE

3. PRESSIONS & DEFIS MONDIAUX & MEDITERRANEENS

3.1 Ressources naturelles sous pression - Population face au stress hydrique

3.2 Gestion & utilisation non durables de l'eau

3.3 Risques environnementaux

3.4 Crise de gouvernance & de gestion

4. LE CADRE CONCEPTUEL POUR LA GIRE

5. LES QUATRE PRINCIPES DE DUBLIN POUR L'EAU

6. LE CONCEPT DE L'INTEGRATION

7. MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE: les Outils & Méthodes

7.1 La politique pour l'eau

7.2 La loi sur l'eau

7.3 Les structures pour la gestion des bassins versants

7.4 Société civile, communauté & participation des utilisateurs

7.5 Evaluation des ressources en eau

8. LE TOOLBOX DU GWP

9. PLUS De PUBLICATIONS DU GWP SUR LA GIRE

CONCLUSIONS

BIBLIOGRAPHIE

1. DEFINITION DE LA GIRE

...un bien-être humain équitable en équilibre avec la durabilité des écosystèmes...

Ainsi que cela est déterminé dans l'Agenda 21, chapitre 18, paragraphe 18.6: *"Une gestion globale de l'eau douce en tant que ressource limitée et vulnérable ainsi que l'intégration des plans et des programmes sectoriels relatifs à l'eau dans le cadre des politiques économiques et sociales nationales sont absolument indispensables à toute action dans les années 90 et au-delà".* C'est dans ce but, que le processus de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) a pour objectif principal d'assister les pays dans leurs efforts de traiter avec des questions relatives à l'eau d'une manière efficace et durable.

La GIRE est un processus visant à promouvoir le développement co-ordonné et la gestion des ressources en eau, en terres et autres ressources relatives, afin de maximiser le bien-être économique et social résultant de manière équitable, sans compromettre la durabilité d'écosystèmes indispensables.

GWP/TAC¹

2. POURQUOI LA GIRE

...le besoin d'une approche intégrée...

Plusieurs pays dans le monde font face à des défis liés aux ressources en eau, dans le cadre de leur lutte pour un développement économique et social. La demande croissante en eau, la détérioration de sa qualité et de sa quantité, ainsi que la mauvaise gestion des ressources naturelles font de l'eau une ressource encore plus vulnérable et limitée. Cela devient encore plus évident dans la région méditerranéenne où les approches sectorielles de la gestion de l'eau sont toujours prévalentes dans de nombreux pays et ne sont pas en mesure de répondre aux besoins contemporains pour une gestion durable des ressources. La région a besoin d'une stratégie de gestion générale qui tient compte de l'ensemble du cycle hydrique et qui intègre les paramètres environnementaux, sociaux et économiques. C'est dans ce sens que les trois piliers fondamentaux de la GIRE sont la mise en place d'un environnement favorisant les politiques et lois appropriées, les rôles et le cadre institutionnels, et les instruments de gestion que doivent être quotidiennement appliqués par les institutions. Dans le chapitre suivant, les pressions et les défis contemporains en terme de GIRE sont davantage détaillés, au niveau mondial mais également méditerranéen.

3. SITUATION & DEFIS MONDIAUX & MEDITERRANEENS

En raison de sa diversité en termes de nature, de société et de développement (étant donné qu'elle sépare deux régions avoisinantes aux caractéristiques démographiques et aux niveaux de développement complètement opposés), la région méditerranéenne est considérée comme représentative des liaisons Nord-Sud pour le reste de la planète. C'est pourquoi elle représente un laboratoire grandeur nature pour l'exercice de la Vision Mondiale, relative notamment à la situation et la gestion des ressources en eau.⁴

3.1 RESSOURCES NATURELLES SOUS PRESSION - POPULATIONS FACE AU STRESS HYDRIQUE

Niveau mondial

Les ressources en eau de la Terre sont sujettes à des pressions croissantes, essentiellement en raison de la croissance de la population et des activités humaines. Les chiffres sont révélateurs: la population mondiale est passée de 3 milliards de gens en 1960 à 6 milliards en 2000, pendant que la consommation mondiale en eau a été multipliée par quatre². D'autre part, plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et plus de deux milliards à l'assainissement. La majorité de ces personnes vit dans des pays à revenu faible. Le défi fixé par les Objectifs de Développement du Millénaire et reconnu dans le Plan de Mise en œuvre de Johannesburg est de réduire à la moitié le pourcentage de personnes n'ayant pas accès à l'eau salubre et à l'assainissement d'ici 2015.

Région méditerranéenne

La dynamique de la population constitue le facteur dominant de l'évolution économique, sociale et environnementale en Méditerranée. La population locale des pays méditerranéens est passée de 246 millions en 1960 à 427 millions en 2000 et il est considéré qu'elle atteindra les 550 millions d'ici 2025³. Cette situation démographique, combinée à l'urbanisation intensive, souligne la concentration de la population et des activités, essentiellement dans les régions du littoral. En outre, dans la majorité des pays méditerranéens plus de 80% de la population a accès à l'eau potable, mais ce pourcentage baisse à 60% ou moins dans les régions rurales du Sud⁴. L'accès à l'assainissement accuse un retard plus important par rapport au système d'approvisionnement en eau potable.

Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée se trouvent aux abords d'une concurrence accrue pour les ressources restantes. Le stress hydrique croissant dans ces régions représente une menace pour le développement économique et les moyens d'existence, en particuliers pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables vivant dans des régions rurales arides.

3.2 GESTION & UTILISATION NON DURABLES DE L'EAU

Niveau mondial

Les politiques pour l'eau furent pendant plusieurs années dominées par une approche orientée vers l'approvisionnement, ainsi qu'une approche sectorielle. De nos jours, une telle orientation politique n'est pas en mesure de faire face à la croissance de la demande, la concurrence des divers secteurs économiques pour les ressources en eau et les graves problèmes grandissants en matière d'environnement. Dans l'ensemble, le 70% des ressources renouvelables d'eau détournées pour l'utilisation humaine sont dépensées pour l'agriculture. Ce pourcentage atteint le 80-90% dans plusieurs pays en développement. Les systèmes d'irrigation sont souvent dispersés dans de vastes zones rurales avec très peu d'entretien et sans contrôle de la gestion et du niveau des services. Alors que des améliorations ont déjà lieu dans les services domestiques, l'utilisation de l'eau pour l'agriculture est encore dominée par l'approche orientée vers l'approvisionnement, menée par des craintes relatives à la sécurité de l'alimentation, faisant implicitement référence à la "révolution verte" des années 1970 et à l'introduction de nouvelles cultures, fondées à l'intensification de la production agricole. Comme l'a souligné le Secrétaire Général des Nations Unies lors de la Conférence du Millénaire (2000): "Nous avons besoin d'une Révolution Bleue en agriculture qui se concentrera sur l'augmentation de la productivité par unité d'eau -plus de récolte par goutte"⁵.

Région méditerranéenne

La rareté et la disparité des ressources en eau dans la région méditerranéenne sont aggravées par les différents niveaux d'exploitabilité et de vulnérabilité des divers pays. La gestion orientée vers l'approvisionnement de l'eau provoque actuellement dans certains pays une augmentation des pressions exercées sur les ressources, en particuliers dans le Sud et l'Est de la région. La pression exercée sur les ressources devient plus importante en été, en raison de la demande accrue en eau émanant des secteurs touristique et agricole (agriculture irriguée)⁴. La consommation moyenne d'eau s'élevant à 72% pour le secteur agricole de la région, dépasse le 85% dans certains pays du Nord de l'Afrique, tout en restant le consommateur dominant de l'eau même dans les pays européens de la Méditerranée^{4,6}. Cependant, des données récentes⁴ révèlent un détournement graduel de l'irrigation vers l'utilisation des eaux municipales (y compris les ménages et les secteurs commercial et industriel), essentiellement dans les pays envisageant une pénurie en eau. Ces changements ont moins à faire avec des pratiques efficaces et durables de l'agriculture pour l'eau; il s'agit essentiellement de réponses réactionnelles (par ex. des restrictions, des changements de culture). Bien que l'eau potable soit la première priorité et l'agriculture la seconde en matière de politiques d'affectation de l'eau dans la plupart des pays méditerranéens, l'"exigence environnementale" demeure pratiquement absente.

3.3 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Niveau mondial

Les entités hydrologiques du monde entier servent de récepteurs d'énormes quantités de toutes sortes de décharges de déchets provenant d'activités agricoles, industrielles et domestiques. Les émissions de polluants organiques d'activités industrielles sont la cause majeure de la dégradation de la qualité de l'eau. Les pays à revenu moyen semblent avoir la plus grande contribution.⁷ La pollution croissante de l'eau engendre la détérioration de la qualité de l'eau et menace la santé des écosystèmes humains et aquatiques, le développement économique et la prospérité sociale.

Par ailleurs, les variations extrêmes du niveau de précipitations et du flux de l'eau, qu'il s'agisse de changements climatiques et/ou d'autres raisons (par ex. la mauvaise gestion des terres, la déforestation, etc.) mènent à des sécheresses et des inondations suivies par un large nombre de pertes en vies humaines et des dégâts économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Parmi ces derniers figure également l'érosion des sols. Pendant les années '90, plus de 90% des personnes qu'ont péri pour cause de dangers naturels, ont perdu leurs vies en raison de phénomènes hydrologiques extrêmes, tels des inondations, des sécheresses et des cyclones tropiques.⁵

Région méditerranéenne

La mer Méditerranée se trouve confrontée à de graves problèmes de pollution, engendrés par les activités humaines (agricoles, industrielles et résidentielles) sur terre. En outre, nombreux des écosystèmes aquatiques de la région sont menacés par la détérioration de la qualité et de la quantité de l'eau.⁶ Les écosystèmes côtiers traversent leur période la plus vulnérable en vue du processus de développement du littoral méditerranéen. L'urbanisation, la pollution, la surexploitation des ressources naturelles et le caractère fragmenté des approches de gestion de ces dernières exercent des pressions sur les écosystèmes aquatiques et la biodiversité en Méditerranée. La région a perdu plus de 50% de ses zones humides, et dans certains endroits ce pourcentage atteint le 90% ou même plus.^{4,6} D'autre part, nombreux endroits de la région souffrent fréquemment de longues années de sécheresse, résultant d'une utilisation excessive des ressources en eau et du changement climatique, alors que l'urbanisation, la déforestation, etc. contribuent aux inondations temporaires. Pendant le cours du 20^{ème} siècle, au moins quinze inondations ont été enregistrées dans des pays méditerranéens et chacune a coûté la vie à plus de 100 à 1000 victimes.⁶ La sensibilité à la variabilité climatique croissante de la région serait plus importante dans le cas de systèmes de ressources en eau subissant des problèmes de demande - approvisionnement, de qualité de l'eau ou de relation délicate entre l'approvisionnement naturel et l'utilisation, ainsi que cela est le cas des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (particulièrement dans leurs parties arides et semi-arides).⁸

3.4 CRISE DE GOUVERNANCE & DE GESTION

Niveau mondial

Selon certaines prévisions, d'ici 2025 plus de 3 milliards de personnes se trouveront face à des problèmes résultant de la rareté de l'eau. Cela n'est pas dû à un manque d'eau sur la planète. La raison essentielle est que les ressources en eau sont distribuées de manière irrégulière mais, de manière encore plus importante, elles restent encore de nos jours sous-évaluées et mal gérées. Comme cela a été reconnu lors du 2ème Forum mondial de l'eau: *"la crise mondiale de l'eau est une crise de gouvernance et non pas de rareté"*. Les approches sectorielles restent prévalentes dans la gestion de l'eau, qui fait d'habitude l'objet d'institutions aux mécanismes décisionnels et opérationnels du haut vers le bas, et dont la légitimité et l'efficacité sont souvent contestées. Les quantités d'eau sont suffisantes au niveau mondial pour répondre aux besoins de tous les habitants, si le mode de gestion se modifie. La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est devenue un cadre acceptable pour la "gestion et la gouvernance efficaces de l'eau".

Région méditerranéenne

Les scénarios des experts pour l'avenir prévoient un empirement des conflits et intérêts dans la région entre endroits se trouvant à l'amont ou à l'aval, villes et régions rurales, et priorités à court et à long terme, si les pratiques de gestion et de gouvernances actuelles en matière d'eau se poursuivent. Dans ce contexte, la préoccupation primordiale concerne la stabilité sociale, surtout dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée avec la pression démographique. L'approche compartimentée de la gestion de l'eau, le manque de coordination et de coopération entre les différentes institutions chargées de la gestion de l'eau aux niveaux local, national et même régional-international, contribue, *inter alia*, à la crise de gouvernance et de gestion dans la région.

4. LE CADRE CONCEPTUEL POUR LA GIRE

...domination de la gestion sectorielle de l'eau...

Au fil des années, la gestion de l'eau a évolué selon les besoins particuliers de chaque secteur, plutôt qu'en prenant soin d'équilibrer les besoins de l'ensemble. Cela résulta à de fonctions verticalement divisées en termes d'utilisation et de gestion de l'eau, qui rendit la gestion de l'eau plutôt inefficace dans la plupart des cas. Les sceptiques affirment que la plupart des approches pour la gestion de l'eau continueront à s'appuyer sur les divisions sectorielles, dès lors l'essentiel est de rechercher des solutions "win-win": *des politiques qui facilitent l'action immédiate et contribuent aux changements structurels au sein/parmi les secteurs.*⁹ Cela pourrait être réalisé en créant un cadre de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) où les défis et besoins seraient traités de manière globale.

...GIRE: besoin largement reconnu, mais conceptuellement débattu...

Depuis la Conférence de Mar del Plata en 1977, la GIRE est largement invoquée comme le moyen le plus durable pour intégrer les multiples utilisations concurrentielles et conflictuelles des ressources en eau. Alors que le besoin d'une approche intégrée de la gestion de l'eau est largement reconnue, les documents font preuve d'un vaste éventail de définitions et d'approches de mise en œuvre. Certains analystes présentent la GIRE d'une perspective théorique, pendant que d'autres donnent une interprétation plus pratique au concept, le décrivant comme un ensemble d'outils de gestion qui reconnaissent la grande interdépendance des ressources et utilisations entre elles et au sein de l'ensemble du système.¹⁰ Cependant, les institutions régionales et nationales devraient adapter leurs pratiques à leurs réalités particulières, tout en tenant compte du concept et du cadre de collaboration qui émerge sur les plans mondial et régional.

...un processus d'équilibre...

Il est donc possible de dire que la GIRE n'est pas un produit fini mais plutôt un processus dynamique. Il s'agit en réalité d'un processus d'équilibre apportant un ensemble de moyens, d'outils et de méthodes pour le développement et la gestion de l'eau et d'autres ressources relatives, avec pour objectif la réalisation d'une sécurité et durabilité de l'eau. Dans le cadre de la GIRE, la mise en œuvre d'une politique peut résulter en un besoin de modification des autres; cela nécessite une vision et la **volonté politique** pour introduire et essentiellement mettre en œuvre.¹¹ Par sa nature même, l'approche défie les orientations existantes, les dispositions institutionnelles, les objectifs et le caractère des politiques sectorielles. Ainsi, la **compréhension** par les habitants et les institutions de la nécessité du changement, mais également de la manière dont ce changement surviendra, constitue une condition préalable.

Mais alors que la GIRE est acceptée en principe sur le plan international, elle est souvent considérée excessivement complexe et difficile à comprendre et mettre en œuvre aux niveaux régional, national ou local. Par conséquent, certains experts et hommes politiques entretiennent un débat important, selon lequel elle ne peut être développée qu'au moyen du travail au sein des secteurs traditionnels, tout en développant progressivement des capacités et des mécanismes d'intégration: une approche "à deux voies". La nécessité d'un cadre GIRE exigera une coordination de politiques renforcée. Il ne s'agit pas d'une condition préalable au succès mais cela y contribue certainement, étant donné que ce qui semble extrêmement réussi d'une perspective sectorielle limitée devient beaucoup moins attrayant lorsque les implications environnementales et socio-économiques les plus larges sont prises en compte. La mise en place de tels niveaux de **synergie** est loin d'être aisée. Après tout, l'approche la plus réaliste consiste peut-être à développer des synergies progressivement, avec chacune des étapes ayant un objectif clair et des avantages démonstratifs.⁹

...une approche "à deux voies"...

5. LES QUATRE PRINCIPES DE DUBLIN POUR L'EAU

Le concept d'une gestion pleinement intégrée des ressources en eau est fondamentalement apparu lors de la Conférence Internationale sur l'Eau douce de 1992 à Dublin. La GIRE s'appuie, tout en étant en même temps le véhicule de la mise en œuvre pratique des "principes fondamentaux pour l'eau" qu'ont été avancés à Dublin. Ces principes reconnaissent les corrélations étroites entre la sécurité économique, sociale et environnementale.

1. L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, essentielle pour le maintien de la vie, du développement et de l'environnement: *"Étant donné que l'eau maintient la vie, la gestion efficace des ressources en eau nécessite une approche intégrée, reliant le développement social et économique à la protection des écosystèmes naturels. La gestion efficace établit un lien entre les utilisations de la terre et de l'eau dans tout le bassin versant ou les nappes aquifères souterraines".*

...intégration de politiques pour le maintien des ressources en eau et des écosystèmes au développement social et économique...

L'eau est fondamentale pour tous les aspects de la vie humaine, garantissant la bonne qualité de la vie et maintenant le développement et le bien-être socio-économique. Le surpeuplement, les demandes croissantes en eau, la pollution et la détérioration de la qualité et de la quantité des ressources en eau rendent l'eau douce encore plus vulnérable et "fragile".

D'autre part, l'eau douce est une ressource limitée, avec des limites d'ordre naturel: le total de la quantité sur Terre est considéré constant, en mouvement continu dans le cadre du cycle hydrologique. Les altérations humaines ne peuvent être considérables, malgré les initiatives qui sont lancées (ressources non conventionnelles en eau, dessalement). Par conséquent, la gestion de l'eau doit être mise en œuvre avec une approche globale, en intégrant des politiques pour le maintien des ressources en eau et des écosystèmes au développement social et économique. La gestion efficace de l'eau devrait permettre l'établissement d'un équilibre entre l'utilisation des ressources pour la survie et le développement et la protection des ressources pour le maintien de ses fonctions et de ses caractéristiques. De plus, la gestion de l'eau devrait établir le lien entre les utilisateurs se trouvant à l'amont et à l'aval de l'eau, ce qui signifie que le dialogue et la résolution des conflits sont nécessaires pour répondre aux besoins des deux et les réconcilier.

2. Le développement et la gestion de l'eau devraient s'appuyer sur une approche participative, incluant les utilisateurs, les planificateurs et les décideurs:

"L'approche participative implique la sensibilisation quant à l'importance de l'eau des décideurs et du grand public. Elle signifie que les décisions sont prises au niveau approprié le moins élevé, avec une consultation absolue du public et la participation des utilisateurs à la planification et la mise en œuvre des projets pour l'eau".

Le cadre fragmenté actuel de la gestion de l'eau ne peut répondre aux corrélations des divers secteurs, telles qu'identifiées à Dublin. De nos jours, ce sont essentiellement des professionnels qui gèrent l'eau, trop souvent sur une base sectorielle, sans coordination de leur planification et de leurs opérations, sans collaboration avec la communauté de l'environnement au sein des délimitations administratives. Par ailleurs, les acteurs les plus touchés et les plus intéressés, les habitants locaux dont le gagne-pain dépend de manière cruciale d'une gestion sage de l'eau, ne participent pas au processus décisionnel. La participation de tous les acteurs intéressés à la prise de décisions promeut le consensus et garantit la transparence et la démocratie dans le mode d'application des décisions et des plans. Les acteurs intéressés peuvent être des organisations du secteur privé, des professionnels, des académiciens, des groupes locaux, des ONG et des individus; ils peuvent participer à toutes les étapes du spectre de la participation du public, allant du recueillement d'informations et la consultation à la participation; à la planification, la mise en œuvre et le suivi du processus, et l'évaluation des résultats.

...atteindre un consensus & assurer la transparence & la démocratie...

3. Les femmes jouent un rôle central à l'approvisionnement, la gestion et la sauvegarde de l'eau: *"Ce rôle capital des femmes en tant que pourvoyeuses et utilisatrices de l'eau et gardiennes de l'environnement vivant s'est rarement reflété dans les accords institutionnels pour le développement et la gestion des ressources en eau. L'acceptation et la mise en œuvre de ce principe nécessite des politiques positives répondant aux besoins spécifiques des femmes et la mise à disposition aux femmes des moyens de participation à tous les niveaux des programmes pour les ressources en eau, y compris la prise de décisions et la mise en œuvre, de manière définie par elles-mêmes".*

...une gestion tenant compte des genres...

Il est largement reconnu que les femmes jouent un rôle déterminant dans le recueillement et la sauvegarde de l'eau pour l'utilisation domestique et très souvent agricole dans les communautés rurales de la Méditerranée. Cependant elles ont un rôle beaucoup moins important que celui des hommes dans la gestion et la prise de décisions relatives à l'eau. Le résultat se reflète dans des plans d'installations et des structures de gestion qui entravent l'utilisation et la gestion efficaces de l'eau. Le rôle des femmes (et des hommes) en tant que décideurs varie d'une société à l'autre. Les rôles et les relations socialement définis des hommes et des femmes -différenciés par rapport à l'âge, la classe sociale, le groupe ethnique et la religion- déterminent le mode de gestion de l'eau. Alors qu'il existe un progrès général quant à l'accroissement de la participation féminine, certaines sociétés maintiennent les barrières qui doivent être considérées lors de la planification des systèmes de gestion. Un processus participatif doit être établi afin que les hommes et les femmes puissent conjointement prendre des décisions en matière d'eau. Ces processus fournissent des occasions pour les femmes de profiter équitablement de l'utilisation des ressources en eau et de participer à la prise de décisions. Par conséquent, il faut garantir que le secteur de l'eau tienne compte dans son ensemble de la question des genres.¹

4. L'eau a une valeur économique dans l'ensemble de ses utilisations complémentaires et devrait être reconnue en tant que bien économique: *"Dans le cadre de ce principe, il est vital de reconnaître tout d'abord le droit fondamental de tous les êtres humains de l'accès à l'eau propre et l'assainissement à un prix abordable. L'échec du passé de reconnaître la valeur économique de l'eau a conduit à des utilisations dilapidatrices et endommageantes sur la ressource. La gestion de l'eau en tant que bien économique constitue une manière considérable pour réaliser une utilisation efficace et équitable et pour encourager la conservation et la protection des ressources en eau".*

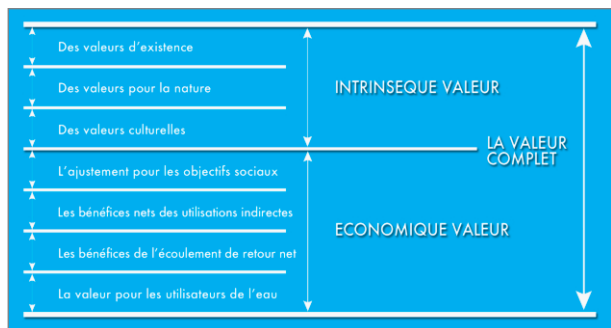
...valeur économique & intrinsèque de l'eau...

Il est souvent dit que nombreux échecs du passé dans la gestion des ressources en eau sont dues au fait que l'eau était et continue à être considérée comme un bien gratuit. Il est plus correct de dire que les échecs sont liés au fait que la valeur absolue de l'eau était méconnue. Cependant, particulièrement en région méditerranéenne la valeur non économique de l'eau ne doit pas être sous-estimée.

L'eau, tout comme l'air, est un bien public. Son utilisation et sa gestion nécessitent cependant des investissements et des frais; par conséquent sa valeur comporte deux composantes: la composante *économique* et la composante *intrinsèque*. La valeur économique dépend de l'utilisateur et de la manière dont l'eau est utilisée, y compris la valeur pour les utilisateurs directs de l'eau, les bénéfices de l'écoulement de retour net, les bénéfices nets des utilisations indirectes et la contribution de l'eau dans l'accomplissement d'objectifs sociaux. La valeur intrinsèque inclue des valeurs de non utilisation (par ex. des valeurs d'existence, des valeurs pour la nature, des valeurs culturelles – voir figure ci-dessous).¹

...des stratégies de recouvrement du coût entier sans accablent des pauvres et vulnérables...

Cette approche indique que le recouvrement du coût entier se réfère fondamentalement à la valeur économique et ne peut pas inclure tous les autres aspects de sa valeur intrinsèque. Cependant, le "recouvrement du coût entier" devrait être le but de pratiquement toutes les utilisations de l'eau. D'une manière simplifiée, la définition du coût entier de l'eau recommande que les consommateurs soient facturés le coût entier pour la prestation des services de l'eau, notamment le recueillement, le traitement et la distribution de l'eau, mais aussi l'écoulement des eaux usées. Cela n'empêche pas les gouvernements d'allouer des subsides ciblés et transparents aux pauvres et aux vulnérables, reconnaissant la valeur sociale de l'eau. Les politiques de fixation du prix doivent être accompagnées de subsides transparents alloués aux communautés et aux individus à bas revenu, leur permettant ainsi de subvenir à un minimum de nécessités, tout en encourageant de la sorte la participation des utilisateurs à la prise de décisions. Une telle approche d'évaluation ne peut qu'encourager les investissements en infrastructure et la participation du secteur privé, en assurant en même temps les revenus pour couvrir les frais d'opération et d'entretien.¹



6. LE CONCEPT DE L'INTEGRATION

...gérer les ressources de manière intégrée, équilibrer les demandes concurrentielles des divers secteurs...

La GIRE prend en considération le cycle hydrologique dans son ensemble et l'interaction de l'eau avec les autres systèmes naturels, ainsi que les systèmes socio-économiques. La même eau peut remplir plusieurs buts et peut être utilisée à différents endroits et secteurs. L'utilisation durable des ressources en eau exige le "dépassement" des limites traditionnelles: elles doivent être considérées de manière intégrée, équilibrant les exigences concurrentielles dans les divers secteurs.¹¹ La prise de décisions nécessite une approche systémique et intégrée, reconnaissant l'interdépendance des trois domaines principaux: l'environnement, la stabilité et le bien-être sociaux, et le développement économique, tout en admettant les corrélations des secteurs repris.

Tout cela est particulièrement pertinent dans le cas de la situation des ressources en eau de la région méditerranéenne: une gestion tournée vers l'approvisionnement, des ressources sous pression et surexploitées, en partie à cause de problèmes sociaux, une dégradation de la qualité de l'environnement. La nécessité d'une stratégie de gestion intégrée est évidente. Une des leçons tirées au fil des années est que les solutions techniques seules ne suffisent pas pour fournir à la population croissante de cette région complexe et "étrange" des quantités adéquates d'eau salubre et d'assainissement, tout en préservant en parallèle l'intégrité des écosystèmes. La région doit intégrer les aspects techniques, institutionnels, sociaux et économiques des implications de ses ressources en eau dans une stratégie de gestion générale lui permettant d'harmoniser sa demande en eau avec ses ressources naturelles renouvelables en eau.¹²

De manière plus spécifique, le concept de l'intégration des politiques pour la gestion de l'eau peut être mieux expliqué en étant considéré de deux aspects: l'aspect *horizontal* (intégration transversale) et l'aspect *vertical* (intégration sub-sectorielle).

...compatibilité des objectifs sectoriels avec ceux de la gestion durable de l'eau...

En ce qui concerne l'**intégration horizontale** (intégration de politiques dans les divers secteurs), cela implique la coordination et la cohérence mutuelle et, de manière idéale, la compatibilité des objectifs des diverses politiques sectorielles (agriculture, industrie, secteur domestique, écosystèmes, etc.). La GIRE implique la considération des questions relatives à l'eau de l'ensemble des secteurs économiques et sociaux dans la gestion générale des ressources en eau. Par conséquent, les politiques pour l'eau doivent s'intégrer aux politiques économiques, ainsi qu'aux politiques sectorielles.

Une étape initiale et essentielle consiste à revoir la compatibilité des buts et objectifs sectoriels avec ceux de la gestion durable de l'eau. Les stratégies et politiques des divers secteurs doivent être évaluées en matière d'impacts potentiels sur les ressources en eau et des telles évaluations doivent être prises en considération lors de la planification et la définition des priorités des projets de développement. En termes simples, les politiques économiques et sociales doivent tenir compte des implications des ressources en eau. En conséquence, le système de la gestion des ressources en eau doit prévoir un échange d'informations transversales et des procédures de coordination, ainsi que des techniques pour l'évaluation des projets par rapport à leurs implications pour les ressources en eau en particuliers, et pour la société en général. La sensibilisation et le consensus des acteurs principaux quant aux priorités et aux actions nécessaires pour l'élaboration de politiques sectorielles intégrées constituent une nécessité absolue. Cependant, étant donné que la plupart des politiques sectorielles sont encore centralement déterminées, il serait essentiel de mettre en place des mécanismes et des structures d'évaluation et de révision continue des politiques, afin d'assurer leur suivi, leur évaluation et leur réadaptation progressive.

...les implications économiques et sociales de la gestion de l'eau devraient être prises en considération...

D'autre part, le développement et la gestion des ressources en eau ont un impact sur l'économie et la société se situant à plusieurs niveaux, tels la migration, le développement des communautés et les changements dans la composition des industries. Il est également nécessaire d'examiner les effets de la gestion non durable des ressources en eau sur les priorités et perspectives sectorielles futures. L'évaluation du coût d'une gestion inefficace de l'eau (leçons tirées, etc.) et les avantages d'une approche intégrée pour l'ensemble des secteurs impliqués pourraient apporter un soutien précieux au développement ultérieure et à la mise en oeuvre de politiques intégrées.¹

...participation de tous les acteurs concernées...

Sur le plan opérationnel, le succès des initiatives pour l'intégration de la planification en matière d'eau dépend également de questions relatives à la communication et la collaboration des gens. La participation de tous les acteurs concernées à la planification et la gestion constitue un élément clé pour l'accomplissement d'une gestion globale et équilibrée de l'eau. Cependant, la collaboration appropriée entre acteurs ne se matérialise pas de manière automatique. Elle exige des préparatifs et une bonne prévision - coordination. Une autre possibilité serait de rechercher l'intégration à travers divers niveaux géographiques, par ex. en termes de politiques nationales et régionales. Cela implique l'édification de synergies et de partenariats pour la gestion et la résolution de conflits, ainsi que pour l'évaluation des compromis entre différents objectifs, plans et actions.

...le cycle de l'eau: le "modèle intégré" de la nature...

...la GIRE considère le cycle hydrologique dans son ensemble...

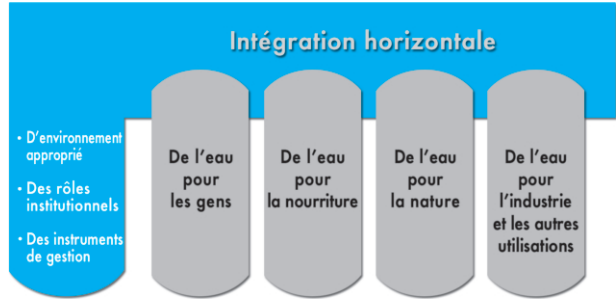
...les actions pour protéger les régions se trouvant en amont de l'eau visent en même temps à la préservation de la qualité de l'eau en aval...

L'**intégration verticale** des politiques se réfère à l'approche sub-sectorielle. Elle propose une considération détaillée et une coordination des moyens disponibles différents (instruments économiques et instruments de gestion, législation/réglementation, rôles institutionnels, technologie, etc.) appartenant au même secteur.

Le cycle de l'eau constitue le "modèle intégré des ressources en eau" de la nature. Une pratique de gestion durable des ressources en eau ne doit pas simplement prendre en considération mais également respecter l'équilibre fragile des composantes du cycle de l'eau. L'eau de pluie, l'eau terrestre (lacs, rivières, etc.), l'eau côtière et l'eau marine, les zones humides: l'ensemble doit être géré de manière globale, selon les particularités et les implications, en utilisant tous les outils et méthodes disponibles. La GIRE considère le cycle hydrologique dans son ensemble, en traçant le lien entre les différentes composantes des ressources en eau, telles l'eau douce & les eaux du littoral, les eaux de surface & les eaux souterraines, les eau en amont & les eaux en aval et l'eau "verte" & l'eau "bleue".¹ Plus précisément, l'eau "verte" se réfère aux écosystèmes terrestres, alors que l'eau "bleue" se réfère aux écosystèmes aquatiques. Cela vaut la peine de dire que la plupart des projets de gestion de l'eau centre leur intérêt à l'eau "bleue", négligeant ainsi la différence entre la gestion de l'eau de pluie et des eaux d'écoulement ou de l'évapotranspiration et des eaux du sol. Par conséquent, l'intégration de la gestion de l'eau "verte" joue un rôle déterminant pour la protection des écosystèmes.

D'autre part, la reconnaissance de l'eau douce et des environnements côtiers et marins en tant que continuum de gestion constitue un concept de base dans le cadre d'une approche GIRE. La situation des systèmes d'eau douce détermine les conditions de la zone côtière et il s'agit là du cas de la gestion en amont - en aval. La mise en oeuvre d'actions pour la protection des régions en amont vise également la préservation de la qualité de l'eau en aval, reconnaissant de la sorte le lien important entre la gestion des terres et la qualité de l'eau. Les évolutions de l'utilisation des terres influencent la distribution physique et la qualité de l'eau et doivent être prises en considération dans la planification et la gestion générales des ressources en eau. Le développement de plans d'action pour les bassins fluviaux (particulièrement pour des bassins à risques de grande priorité), y compris leurs fleuves, leurs lacs et leurs nappes aquifères, est essentiel pour intégrer la planification de l'utilisation des terres, en particuliers dans les régions de l'amont, à la gestion et la conservation de l'eau. Les cas de *gestion de bassins versants et de bassins fluviaux* peut servir de modèle pour la mise en oeuvre de la GIRE, en incluant l'intégration des ressources en eau, en terres et autres ressources naturelles, et aussi des questions de gestion de qualité - quantité de l'eau, eaux de surface - eau souterraines et intérêts en matière d'eau en amont et en aval.

Les points essentiels mentionnés ci-dessus, quant aux aspects vertical et horizontal de l'intégration de la gestion des ressources en eau, sont représentés dans la figure suivante¹:



... des approches de gestion conformées aux conditions de chaque pays / région...

Enfin, il faudrait souligner que les approches de gestion à mettre en pratique doivent être adaptées à chaque pays, région, etc., selon ses caractéristiques physiques et environnementales, ses systèmes institutionnels et administratifs, ses valeurs de développement économique et ses valeurs culturelles. Ainsi, bien que le concept et les principes de la gestion intégrée de l'eau soient communs, les stratégies et les outils peuvent varier considérablement, même au sein de la région méditerranéenne, conformément aux diverses conditions socio-culturelles, économiques et environnementales des différents pays.

7. MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE: LES OUTILS & METHODES

En Méditerranée, la transition d'un système tourné vers l'approvisionnement en eau, où le développement des ressources en eau constitue l'intérêt principal, à un système de GIRE s'intéressant à une gestion de l'eau qui intègre les perspectives sociales, économiques et environnementales, nécessitera d'importantes transformations. La GIRE est néanmoins en cours dans la région et il existe d'importants outils et méthodes pour sa mise en œuvre, tels la création d'organisations des bassins fluviaux, la participation des acteurs à la prise de décisions, les instruments de gestion de la demande en eau, la réforme des lois et des politiques, etc.; certains sont déjà mis à profit et ce à divers degrés dans certains cas.¹³

... une volonté politique claire & une gouvernance plus efficace de l'eau...

Il est évident que la condition préalable pour la préparation et la mise en œuvre de la GIRE consiste en une volonté politique claire et une réforme appropriée de la gouvernance de l'eau. La réalisation d'une gouvernance plus efficace de l'eau nécessite une série d'actions, telles celles pour:

- l'élaboration de politiques économiques raisonnables
- la mise en place de cadres légaux clairs et de réglementations fermes
- la garantie de la durabilité financière
- l'obtention de la légitimité et la "propriété" de la société à travers la participation de tous les acteurs
- le développement d'une capacité administrative adéquate pour la gestion des ressources.

Les actions sus-mentionnées et leurs rôles particuliers dans la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau sont présentés dans les paragraphes suivants.

7.1 LA POLITIQUE POUR L'EAU

...une politique idéale & les solutions "win-win" ...

Une politique idéale de GIRE devrait épuiser toutes les occasions pour redistribuer les dotations innombrables pour l'eau et obtenir des résultats "win-win". En fait, le critère pour mesurer le succès d'une politique de GIRE pourrait consister à ce qu'aucune ré-allocation ultérieure de l'eau ne profite à un utilisateur sans nuire à un autre, y compris les utilisations non humaines ou non commerciales, telle la préservation d'écosystèmes naturels. En d'autres termes, les seules ré-allocations disponibles sont celles du type "win-lose". Par exemple, une politique de recyclage des eaux usées pour l'irrigation pourrait potentiellement profiter aussi bien aux agriculteurs qu'aux ménages et laisser suffisamment d'eau pour les zones humides locales, constituant par conséquent une politique "win-win". La continuation cependant de ce type de politique sera à un moment donné nuisible à quelqu'un, que ce soit au niveau de la contamination des eaux souterraines ou de la nourriture, faisant ainsi de la poursuite du recyclage une solution type "win-lose". Une politique idéale de GIRE procéderait au recyclage jusqu'au moment où le résultat serait encore "win-win"; il s'agit là d'une étude de cas du GWP Toolbox (Boîte à Outils) "Utilisation de l'Eau Récupérée dans le Bassin Zarqa à Amman" en Jordanie (voir texte encadré suivant) ¹¹.

Un avant-projet d'une durée de 25 ans a été préparé pour le Bassin Zarqa à Amman - "Plan d'Utilisation de l'Eau Récupérée" - afin de soutenir la mise en œuvre **des politiques pour l'eau** de la Jordanie, en consortium avec le Plan d'Action pour la Gestion des Eaux Souterraines pour les nappes aquifères des régions montagneuses excessivement pompées. Le développement du plan nécessitait une *discussion ouverte* quant aux utilisations acceptables de l'eau récupérée et les normes appropriées, la *réglementation* pour sauvegarder la santé publique et l'environnement, ainsi que l'impact potentiel sur les marchés des cultures irriguées. Il était également nécessaire d'examiner un large éventail *d'options interreliées* de l'utilisation et de la gestion de l'eau, allant des applications industrielles et du remplacement des eaux souterraines utilisées pour l'irrigation dans les régions montagneuses, au remplacement de l'eau douce actuellement utilisée dans la vallée du Jourdain pour l'irrigation avec l'eau récupérée. Le plan prenait également en considération des demandes, telles la protection du public, la conservation des ressources (eau, terres, végétation, etc.), la conformation aux traités internationaux et la garantie de pratiques saines au niveau de l'environnement, et comportait certaines actions de soutien. Ces actions de soutien étaient les suivantes: propositions pour une *gestion de l'eau à la ferme, un cadre réglementaire, des plans d'amélioration de la qualité de l'eau, le suivi et la gestion de l'information et des plans de marketing des cultures*. Parmi les leçons tirées: les normes et réglementations ajustées aux utilisations spécifiques obtiennent une plus large acceptation qu'une seule norme destinée à toutes les utilisations; la recherche des normes appropriées constituait un bon mécanisme pour entamer le dialogue et la sensibilisation publics; la réduction des niveaux du sel dans l'approvisionnement municipal en eau est avantageuse pour l'agriculture irriguée utilisant l'eau récupérée et rend urgents les investissements pour un nouvel approvisionnement de haute qualité en eau douce destinée à l'utilisation municipale.

...dialogue pour la formulation de politiques et le rôle du gouvernement ...

La formulation de politiques constitue la première démarche pour la mise en œuvre de la GIRE et le rôle du gouvernement est à ce point déterminant. Concevoir des politiques pour la GIRE est un processus de raffinement constant de quelques principes généraux pour nombreuses politiques spécifiques. Il s'agit d'un grand défi que de pourvoir un environnement approprié à la consultation et au **dialogue** des acteurs, de manière continue, tout au long de la phase de formulation de politiques.

...conditions préalables au dialogue fructueux...

Pour ce faire, le gouvernement doit fournir trois types de soutien en vue d'un dialogue fructueux, à savoir: un processus structuré pour la participation des diverses acteurs; le renforcement de la coopération entre départements gouvernementaux (qui peuvent travailler en isolement l'un par rapport à l'autre) et des capacités pour que le public puisse comprendre les avantages qui sont en jeu. Enfin, le gouvernement doit définir un plan stratégique pour l'accomplissement des objectifs sus-mentionnés. Le fait de fournir aux acteurs une occasion structurée de participation au dialogue présente multiples avantages. Cela ajoute en stabilité et en légitimité à l'exercice, ça donne aux individus un sens d'impact sur le débat public et rend plus claire l'autorité des acteurs en cas de chevauchement des rôles et de confusion.

...la clarification de la position des autorités surmonte le manque de coordination entre départements gouvernementaux...

Le manque de précision quant aux rôles et responsabilités constitue le problème le plus commun dans les pays méditerranéens, conduisant à un éclatement de la coopération des départements gouvernementaux en tant que participants au dialogue. Dans les cas où les structures législatives et administratives en place ont créé de la confusion quant à l'acteur ayant fonction d'"arbitre" parmi les "joueurs", comme cela est souvent le cas des différents Ministères impliqués à la gestion de l'eau, notamment ceux de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Energie et du Développement, il est probable que les départements travaillent en isolement plutôt que de manière coordonnée. Dans de tels cas, il est critique que l'ensemble des parties concernées participe à une discussion visant à la rationalisation et l'amélioration de la situation.

...promotion d'une compréhension mutuelle des avantages & un plan stratégique pour leur accomplissement...

Le rôle du gouvernement consiste également à promouvoir une compréhension mutuelle de **quel** sera l'avantage et **comment** il pourra être obtenu. La diffusion de la compréhension des avantages peut impliquer *l'éducation, des campagnes médiatiques*, ainsi qu'une sélection de *projets pilotes* selon leur capacité de présenter la GIRE en pratique. La politique stratégique et la vision commune, relatives à l'accomplissement des avantages au niveau pratique, peuvent être facilitées par l'adoption d'un centre précis pour les *actions prioritaires*; un *calendrier défini*; une *politique financière* et un *engagement à long terme* envers la GIRE.

...le pollueur paie...

Un calendrier défini et un engagement à long terme sont d'une valeur essentielle lorsqu'il s'agit de facturer la réforme. Un cas bien documenté vient au-delà de la région. L'exemple néerlandais de facturation du service de traitement des eaux usées aux pollueurs illustre le rôle du **recouvrement des coûts** en tant que potentiel outil pour la GIRE. En confirmation de l'histoire de succès néerlandaise, selon une récente étude économétrique, le recouvrement des coûts est une politique variable majeure qui explique la performance de toute la politique pour l'eau.¹⁴

...taxes sur la pollution & autres charges pour l'eau en vue du financement des améliorations en matière d'eau...

Comme cela est illustré par l'exemple néerlandais des taxes sur l'eau, le recouvrement des frais peut influencer le comportement des utilisateurs en stimulant une efficacité croissante de l'utilisation de l'eau, y compris la réduction des déchets polluants. Les charges revenant à chaque utilisateur sont évaluées en divisant le volume de déchets polluants par habitant, ce qui garantit que les pollueurs couvrent le total de l'épuration. Cette politique a réussi à faire baisser de manière remarquable les niveaux de pollution. Ce succès est partiellement expliqué par l'effet des taxes croissantes sur la pollution, qui ont doublé pendant la période 1980-1993 sur incitation des consommateurs, dans le but de conserver l'eau mais aussi de moins polluer. En même temps, les charges pour l'eau peuvent être utilisées pour améliorer la qualité des infrastructures de l'approvisionnement en eau. Dans le cas des Pays Bas, les taxes sur la pollution sont utilisées pour financer les stations d'épuration des eaux, qui à leur tour augmentent les quantités d'eau disponible pour la réutilisation, augmentant ainsi le total de la quantité d'eau pour le pays. De même, les taxes pourraient être utilisées pour la réparation des vieux réseaux de distribution qui ont des fuites, en réalisant ainsi des économies d'eau atteignant dans certains cas le 30% de l'approvisionnement total en eau dans les réseaux urbains. De plus, une augmentation de l'approvisionnement en eau pourrait, dans des conditions de marché, faire baisser le coût de l'eau pour les consommateurs, rendant de la sorte le recouvrement des frais la manière la plus rapide pour la réduction du prix de l'eau.

L'étude de cas "L'approvisionnement en eau potable de la région côtière de Rabat-Casablanca" du Toolbox est un autre exemple de politique pour l'eau s'appuyant sur des mesures tarifaires (voir le texte encadré suivant).¹¹

Dans l'étude de cas de "l'approvisionnement en eau potable de la région côtière de Rabat-Casablanca", la formulation d'une politique a été entreprise pour réduire la demande en eau de la région. La politique s'appuyait essentiellement sur des mesures de tarifs et aussi sur la sensibilisation des utilisateurs en matière d'épargne de l'eau et sur la participation du secteur privé. La mise en œuvre de cette politique a permis d'exercer un contrôle significatif de la demande en eau de la région, différant pour plus de 20 ans les projets de transfert de l'eau qui auraient autrement dû être appliqués. Une des leçons tirées était que une structure adéquate des tarifs constitue la mesure principale pour encourager l'épargne de l'eau.

7.2 LA LOI SUR L'EAU

*...loi domestique sur l'eau :
souvent un obstacle à la GIRE...*

Jusqu'à ces derniers temps, la loi domestique sur l'eau constituait dans plusieurs cas un obstacle à la GIRE, soit parce que les droits d'utilisation étaient octroyés sur une base de premier-dans-le-temps/premier-en-droits, soit parce qu'ils étaient liés à la jouissance du droit à une propriété, soit encore parce que devant la loi, les eaux de surface n'avaient aucune relation aux eaux souterraines. Au cours de ces dernières années, néanmoins, la communauté juridique a progressé aussi bien en termes de réconciliation de perceptions dépassées et rigides des droits à l'eau avec le principe de "l'utilisation raisonnable et équitable" qu'en **considérant les systèmes hydrologiques comme un ensemble** où les eaux souterraines influencent les eaux de surface et vice versa.

*...loi sur la qualité & la quantité
de l'eau, contre le gaspillage
de l'eau et l'abus commercial
des droits en matière d'eau...*

En dehors de la clarification apportée quant à "qui possède quoi", la loi sur l'eau doit répondre aux questions suivantes qui orienteront la mise en œuvre de la GIRE: quels sont les niveaux acceptables de pollution? de quelle protection disposons-nous? qui protège l'environnement et les intérêts d'autres utilisateurs "sans voix"? comment la conformité est-elle garantie? En outre, pour octroyer les droits d'utilisation de l'eau dans un système tourné vers le marché, la loi doit envisager le risque des niveaux socialement inacceptables d'échanges spéculatifs des droits, de pratiques de monopole ou d'autres défaillances du marché. Ces instruments juridiques définissent en commun le cadre qui assure la mise en œuvre continue de la GIRE, par ex. les règles de suivi, la réglementation, la conformité et le règlement des disputes.

La loi sur l'eau continue à évoluer vers un aperçu plus global de la gestion des bassins versants, aussi bien en esprit que sur le terrain. Un cas à point est celui de la directive-cadre sur l'eau de l'UE (WFD), un plan unique tourné vers l'avenir concernant la gestion intégrée des ressources en eau dans l'Union Européenne. La WFD vise la considération des bassins versants comme unités de gestion, améliore la qualité de l'eau, adopte le recouvrement du coût entier et, pour la première fois, inclut les eaux souterraines aux ressources protégées.¹⁵

*...la loi peut constituer un outil
puissant, uniquement si les
acteurs savent, souhaitent et se
conforment à celle-ci...*

Cependant, la réforme législative, qui inclut la réforme politique et administrative, ne pourra porter de fruits que si les acteurs locaux, nationaux et internationaux savent, souhaitent et se conforment aux dispositions légales. Cela souligne que les instruments juridiques constituent un outil important lorsqu'ils sont mis en œuvre et ils sont appliqués. Dans le cadre de la GIRE, la loi est un outil important lorsqu'elle représente un engagement politique cristallisé de consensus général pour contribuer au changement de l'attitude sociale et adopter des normes plus strictes concernant l'utilisation de l'eau.

...une loi idéale pour la GIRE a un potentiel considérable de résolution des conflits...

...le principe du dommage non substantiel, une norme internationale de nature contraignante...

...elle permet la considération de nouvelles utilisations non conventionnelles de l'eau...

Un système juridique idéal pour la GIRE est avant tout un système qui comporte un mécanisme puissant pour la résolution des conflits, en vue des tensions croissantes parmi les utilisateurs se trouvant en amont et en aval. L'approche et les pratiques de la GIRE sont d'autant plus nécessaires lorsqu'il s'agit d'eaux communes. La région méditerranéenne la plus vaste présente entre autres trois grands exemples de disputes internationales pour l'eau, celle de l'Égypte et de l'Éthiopie sur le Nil, celle d'Israël et de la Palestine sur le Jourdain et celle du développement du Tigre Euphrate par la Turquie.

Il existe plusieurs controverses domestiques en matière d'eau. Un éminent exemple récent est celui du Plan Hydrologique National de l'Espagne visant au détournement du cours du fleuve Ebro à 912Km de son cours actuel, afin d'approvisionner les régions dans le sud de l'Espagne, sujettes au stress hydrique. Un autre exemple est celui du cas de détournement du fleuve Achéloos de la partie occidentale de la Grèce vers la plaine de la Thessalie à l'Est. Confrontée au risque de disputes se transformant en demandes antagonistes divergentes et extrêmement chargées, la loi internationale sur l'eau a développé un principe à grand succès, à savoir l'obligation de ne pas "provoquer de dommage substantiel" ou "de l'utilisation raisonnable & équitable des eaux".

Le principe du dommage non substantiel, accepté par les Etats comme norme internationale de nature contraignante, signifie que les parties partageant un bassin commun ont l'obligation de coopérer en toute bonne foi et de procéder à la consultation pour l'utilisation de l'eau, ainsi que de s'abstenir de toute action unilatérale qui pourrait provoquer un dommage appréciable à la dotation de l'eau d'autres parties. L'avantage de cette règle d'octroi, reprise dans la Convention des Nations Unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux* réside en sa flexibilité et son adaptabilité aux interprétations locales et uniques des avantages riverains. Elle est par sa nature tournée vers l'avenir et évolutionniste et permet à la loi de prendre en considération les nouvelles utilisations non traditionnelles de l'eau, telles son utilisation pour la préservation de communautés écologiques saines et de la valeur de "l'eau virtuelle", son utilisation en tant que bien intermédiaire dans les importations d'aliments ou pour la mise en place de nouvelles formes d'utilisation des terres, par ex. le tourisme écologique. Les critiques mettent en doute le caractère vague de la norme créée par ce principe.

*Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, 24 avril 1997.

7.3 STRUCTURES POUR LA GESTION DES BASSINS VERSANTS

...à la recherche de nouvelles unités administratives qui coïncident avec les régions hydrographiques naturelles...

Les institutions traitant de l'eau font actuellement l'objet d'un changement majeur afin de pouvoir répondre à la demande accrue pour la qualité de l'environnement et pour l'utilisation durable des ressources en eau. Ce changement apparaît dans la recherche de nouvelles unités administratives qui coïncident avec les régions de bassins versants géographiques et hydrologiques naturels et la mise en place d'une approche locale ou régionale de la gestion intégrée des ressources en eau. Il existe techniquement un accord généralisé sur le fait que la gestion au niveau du bassin fluvial constitue la gestion la plus appropriée (organisations des bassins fluviaux - RBOs). Les structures émergentes de gestion des bassins versants diffèrent néanmoins énormément de culture en culture et d'après les différentes perspectives environnementales, sociales et politiques de chaque pays. Il existe cependant certains critères communs se trouvant à la base de la création des fleuves, des lacs, des nappes aquifères ou autres structures administratives ajustées aux régions des bassins versants; parmi ceux-là figurent:

- L'intérêt pour la protection de l'environnement aquatique comme un ensemble, plutôt que le contrôle des déchets polluants de sources particulières.
- La reprise de politiques relatives à l'utilisation de la terre dans la planification pour l'eau au niveau du bassin.
- La prise en compte de toutes les activités humaines et utilisations de l'eau au sein du bassin versant, plutôt que de celles survenant exclusivement le long du fleuve / du lac / de la côte.
- La permission de participation à toutes les acteurs s'intéressant à la gestion de l'eau.

...principes communs...

... les structures des bassins versants sont spécifiques aux pays, selon leurs différentes perspectives sociales, économiques et environnementales...

L'approche de la gestion du bassin versant est actuellement réalisée par différents pays méditerranéens, notamment: l'Algérie, la Libye, le Maroc, l'Espagne, l'Italie, la France, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, etc.

- Depuis les années 1920, il existe en Espagne 9 organisations des bassins fluviaux pour le développement et l'octroi des ressources en eau, ainsi que le contrôle de l'utilisation de l'eau et de la pollution au niveau du bassin, avec la participation des utilisateurs de l'eau aux comités directeurs et des acteurs aux instances consultatives aux niveaux du bassin et de tout le pays.¹³
- En Croatie, les organisations des bassins fluviaux disposent de pouvoirs considérables en matière de gestion et de planification pour les ressources en eau.¹³

- En France, l'Acte sur l'Eau de 1992 donne aux autorités locales et à la société civile l'occasion de mettre en place une structure de gestion qui complète la planification générale obligatoire avec une instance régionale pour la planification en matière d'eau, au niveau du bassin le plus large. Les 28 structures locales existantes, actuellement introduites sous la dénomination de "Schémas d'Aménagement des Eaux" (SAGEs), varient aussi bien en termes de dimensions du bassin versant que d'expertise professionnelle. Les territoires du sud du Rhône (Méditerranée - Corse) par ex. sont typiquement des initiatives de petite étendue, traitant de questions spécifiques, telles la restitution écologique de lacs isolés ou la mise à disposition de l'irrigation, alors que les projets SAGE dans le nord (Loire-Bretagne) recouvrent des étendues cinq fois plus grandes et ont des orientations plus générales, telles la qualité de l'eau potable.

7.4 SOCIÉTÉ CIVILE, COMMUNAUTÉ & PARTICIPATION DES UTILISATEURS

...l'eau du peuple...

La société civile peut devenir un acteur majeur de la GIRE, si est adéquatement organisée et fondée de pouvoirs. Elle peut non seulement renforcer la GIRE en tant que force de consensus, mais elle est également en mesure de contrôler les politiques qui mettent en danger les principes de la GIRE, comme dans le cas du fleuve Achéloos en Grèce (introduite en 1992).¹⁶

Le projet de détournement du fleuve Achéloos concerne le détournement du fleuve de sa source naturelle dans la plaine de Thessalie en Grèce orientale, comprenant la construction de plusieurs barrages, essentiellement pour des raisons de production d'énergie et d'irrigation. La campagne pour l'annulation du projet de détournement de l'Achéloos, qui implique de graves conséquences environnementales, sociales et économiques, a été lancée par les 4 ONG grecques les plus importantes et a bénéficié du soutien des autorités locales. Les pressions exercées au sein de l'UE étaient continues et intenses. Dans deux cas, les ONG ont renvoyé le gouvernement devant le Conseil de l'Etat (argumentant sur l'insuffisance des études d'impact sur l'environnement) pour être finalement légitimées. Malgré ces décisions, le gouvernement a refusé d'arrêter les travaux de construction. Une troisième injonction a été soumise contre le refus du gouvernement d'accorder aux ONG l'accès aux informations relatives au cours du fleuve (une des questions les plus importantes de l'affaire) et à nouveau les ONG l'ont remporté. La campagne est un projet en cours, comportant des activités de sensibilisation du public (conférences de presse, articles dans des publications; 320.000 signatures contre le détournement ont été rassemblées en Grèce, en Allemagne et en Italie), des mobilisations, la collaboration et la coordination des autorités locales, des ONG, du secteur social et des individus.

...facteurs de participation du public significative à la GIRE...

Cependant, la capacité de participation de la société civile à la GIRE de manière significative est proportionnelle aux différents paramètres, tels la disponibilité et la précision de **l'information** sur l'eau -incluant les outils et principes juridiques, le niveau de **compréhension** des questions relatives à l'eau par le public, les **dispositions institutionnelles**, les procédures en vigueur et la capacité des organisations de la société civile de faire entendre leur voix.

Afin de renforcer la compréhension des questions relatives à l'eau par le public, ainsi que sa participation active à la gestion de l'eau, il est nécessaire d'investir au renforcement et au développement du potentiel du public, par le biais de projets de renforcement des capacités, de programmes éducatifs et de campagnes de sensibilisation. L'importance du renforcement des capacités du public pour pouvoir participer de manière efficace à la gestion des ressources en eau est illustrée dans l'étude de cas suivante du Toolbox sur "Le rôle des associations des utilisateurs de l'eau dans la réforme de l'irrigation" en Egypte.¹¹

Le Programme d'Amélioration de l'Irrigation, un des projets de grande envergure en Egypte, porte sur une combinaison de changements techniques et d'investissements en infrastructure, accompagnée de changements institutionnels et organisationnels dans la gestion de l'eau pour l'irrigation. **Les Associations des Utilisateurs de l'Eau** jouent un rôle déterminant dans la prise de décisions et aussi dans l'opération et l'entretien des pompes et autres installations techniques, avec un minimum d'assistance du Service Consultatif pour l'Irrigation. Le projet prévoit également la formation intensive (séminaires et ateliers) des utilisateurs de l'eau, afin qu'ils puissent s'engager à la mise en exécution du programme. Une des leçons tirées était que la participation des utilisateurs constitue une condition préalable à la gestion efficace de l'eau et la maximisation de la performance du système; en outre, l'amélioration des aptitudes des utilisateurs exige une formation intensive. Le Ministère des Ressources en Eau et de l'Irrigation a légalisé la formation d'associations des utilisateurs de l'eau.

...le besoin impératif de fonder de pouvoir les acteurs, en particuliers les groupes sociaux vulnérables...

Le besoin de donner des pouvoirs aux acteurs est impératif, en particuliers dans le cas de groupes sociaux vulnérables -les pauvres, les femmes, les jeunes -qui sont menacés d'exclusion du débat public. Dans ce contexte, la société civile et les organisations de communauté ont un rôle important à jouer pour l'amélioration de "*l'alphabétisation en matière d'eau*" et de la plaidoirie au nom des pauvres et marginalisés; cela vaut également en termes de mobilisation des communautés locales pour leur participation à la gestion des ressources locales en eau.

Dans l'étude de cas du ToolBox "**Gestion communautaire des ressources en eau dans la vallée Imilil**" (Maroc), cinq communautés et une ONG locale ont joint leurs efforts pour améliorer la disponibilité et la régularité de l'approvisionnement en eau. Le projet exigeait l'élaboration d'un code pour l'eau respectant la tradition Jmaa'a d'une organisation de l'eau appuyée sur la communauté. Bien que ce cas illustre l'importance de la mise en place de réglementations claires à la base d'institutions existantes, telles l'Jmaa'a, les mécanismes d'aide mutuelle et de solidarité, ainsi que les questions de genre ne sont pas prises en compte dès le début dans le processus, en raison de la résistance des anciens et des segments conservateurs des villages.¹¹

7.5 EVALUATION DES RESSOURCES EN EAU

Une évaluation des ressources en eau ajoute la dimension quantitative aux ressources et utilisations de l'eau qui font l'objet de la GIRE. Elle inclut une évaluation détaillée de la demande et de l'approvisionnement en eau. Elle assume également un rôle de prévision pour l'identification d'éventuels conflits et de risques majeurs, tels les inondations, les sécheresses, la pollution accidentelle et les changements généraux. Enfin, elle propose un inventaire des unités hydrologiques, quant à leurs limites dans l'espace, impliquant souvent l'utilisation d'un Système d'Informations Géographiques (SIG).

...informations fiables & fréquemment mises à jour...

L'évaluation des ressources en eau est un exercice coûteux et long qui exige une collaboration transversale, tout en assurant la compatibilité des processus, de la structure et de la qualité des données dans de grandes étendues. De manière idéale, l'évaluation doit produire des informations fiables et fréquemment mises à jour sur les caractéristiques hydrologiques des cycles de l'eau, ainsi que sur ses utilisations humaines. Elle doit promouvoir la compréhension des réactions dosées dans les relations entre instances pour l'eau et substances polluantes, définissant les seuils appropriés pour une action de prévention et de redressement.

...quant aux utilisations sectorielles de l'eau...

L'aspect socio-économique de l'outil que constitue l'évaluation de l'eau enregistrera un large éventail d'informations sur l'utilisation de l'eau, la pollution et les analyses de demande, au sein de l'unité appropriée du bassin. Les utilisations de l'eau couvriront des secteurs économiques, tels les utilisations agricoles, industrielles ou ménagères, ainsi que l'utilisation de l'eau dans le cadre d'écosystèmes naturels.

...quant à la capacité et la volonté des utilisateurs de payer...

Les données relatives à la capacité et la volonté à payer des utilisateurs sont essentielles pour pouvoir formuler une politique acceptable de recouvrement du coût, s'appuyant sur des charges ou le prix de l'eau. Le manque de telles

données ou l'incapacité d'en tirer des connaissances sur la demande du marché constituent notamment un des problèmes majeurs pour la conception d'une stratégie de recouvrement du coût dans les pays en développement.

...quant aux indicateurs de qualité de l'eau...

Enfin, l'évaluation des ressources en eau permettra la compilation d'informations sur les sources de pollution, notamment des types de pollution et leur magnitude. Cela, combiné aux données disponibles sur le cycle hydrologique des bassins, pourrait permettre la création d'un ensemble d'indicateurs de référence pour la qualité de l'eau servant d'outil pour le suivi des résultats dans les bassins et parmi les régions.

8. LE TOOLBOX DU GWP

... un produit évolutif pour assister la mise en oeuvre de la GIRE, rassemblant un vaste éventail d'outils disponibles...

Le GWP a créé le IWRM -ToolBox, un "boîte à outils", un produit dynamique et évolutif rassemblant toute une gamme d'expériences et d'expertise en matière de GIRE, de manière pratique et facile à utiliser. L'objectif est d'apporter un soutien aux professionnels de l'eau et aux décideurs politiques en leur proposant un accès facile à des informations pratiques et sans hypothèses et des conseils relatifs à la mise en oeuvre de la GIRE. Il propose divers types d'informations, telles des outils et des cas, des références et des organisations, permettant aux utilisateurs de passer d'une question à l'autre, d'une région géographique à une autre, d'un outil et d'une organisation à une autre, dans le cadre d'un environnement structuré appuyant l'approche transversale et globale de la GIRE. Elle comporte également des liens avec un certain nombre d'études de cas, ainsi que certaines organisations, références et sites web. Les études de cas sont à leur tour liées à d'autres outils, et tel peut être également le cas des références.

...les catégories d'outils...

Les outils de GIRE présentés dans le ToolBox peuvent être distingués dans les catégories suivantes: l'environnement approprié -comportant des questions relatives aux politiques, à la législation et aux structures financières; les rôles institutionnels et les instruments de gestion, tels l'évaluation des ressources en eau, la gestion de la demande en eau, les instruments de changement social, la résolution de conflits, les instruments régulateurs et économiques, la gestion et l'échange d'informations

L'objectif essentiel du ToolBox du GWP est d'assister la mise en oeuvre de la GIRE en rassemblant un vaste éventail d'options - outils disponibles. Cependant, le but n'est pas de reprendre et d'utiliser ces outils au hasard ou en isolement. Comme cela a déjà été souligné, la GIRE met l'accent sur la corrélation des actions de différents types, appliquées à divers niveaux d'influence.

9. PLUS DE PUBLICATIONS DU GWP SUR LA GIRE

Le GWP-Med et ses organisations partenaires ont mis au point une série de produits visant à rendre largement connus les principes de la GIRE et les faire reconnaître par tous les acteurs en Méditerranée qui assistent sa mise en œuvre. Parmi ceux-là figurent:

...la Vision Méditerranéenne...

- La Vision Eau pour le 21^{ème} Siècle: Vision en termes d'Action, vision méditerranéenne sur l'eau, la population et l'environnement", coordonnée par le Plan Bleu (MAP/UNEP). Il s'agit d'une analyse synthétique de la situation actuelle concernant l'eau dans la région, qui explore d'éventuels scénarios relatifs à l'évolution de la gestion de l'eau aux horizons 2010 et 2025, aboutissant à une option durable, définie comme la vision pour l'eau dans la région.

...le "Cadre d'Action..."

- Le "Cadre d'Action pour la Méditerranée: Mise en œuvre de la Vision pour la Méditerranée" (FFA), coordonné par le Réseau Méditerranéen pour l'Eau (Mediterranean Water Network-MWN) avec la contribution d'un groupe d'experts. Le FFA souhaite proposer un programme d'action cadre afin de réaliser le scénario "durable" décrit dans la Vision méditerranéenne. Par ailleurs, quatre autres FFA sous-régionaux ont été élaborés pour le Nord de la Méditerranée, le Moyen-Orient, les îles méditerranéennes et l'Afrique du Nord, ainsi que quatre rapports de pays (Égypte, Tunisie, Maroc et Algérie).

...la "Base pour un Plan d'Action..."

- La "Base pour un Plan d'Action - En vue d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans la Région Méditerranéenne", coordonné par le Bureau d'Information Méditerranéen pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE) avec les contributions d'un groupe d'experts. Il s'agit d'une synthèse des plans d'action les plus importants jusqu'à présent et des recommandations pour la gestion de l'eau en Méditerranée. Son objectif n'est pas de rédiger un plan d'action supplémentaire, mais plutôt d'identifier le fondement commun de 15 plans d'action et de recommandations existants qui sont sensés obtenir un soutien politique dans la région et les utiliser en tant que point de départ solide pour des initiatives et des activités communes fructueuses fondées sur un consensus.

CONCLUSIONS

...la GIRE est réalisable...

Le défi essentiel de l'utilisation et de la gestion durables des ressources en eau dans la région méditerranéenne réside en le développement et la mise en œuvre de la GIRE. Bien qu'il existe encore plusieurs obstacles dans ce sens - fragmentation du cadre institutionnel, gestion de l'eau tournée vers l'approvisionnement, contraintes socio-politiques etc., conduisant à un octroi irrationnel de l'eau - la GIRE n'est pas uniquement un principe directeur. Sa mise en œuvre est réalisable et se trouve actuellement en cours dans plusieurs pays. Nombreuses de ses composantes sont déjà en place.

Dans plusieurs cas, le cadre institutionnel et juridique de la GIRE est déjà une réalité: il existe des autorités de bassin et des lois sur l'eau dans nombreux pays méditerranéens. Des programmes de sensibilisation du public sont appliqués dans d'autres endroits de la région et il existe une tradition en matière de participation des acteurs (par ex. par le biais d'associations pour l'eau). Il y a, cependant, encore beaucoup de pain sur la planche, en poursuivant les expériences positives et en minimisant les problèmes et les obstacles. La GIRE sera couronnée de succès, si nous réussissons à obtenir une volonté politique claire, accompagnée d'actions étendues, avec une garantie de la participation active et constructive de tous les acteurs. En outre, il existe un potentiel et des occasions considérables pour la région méditerranéenne, si la GIRE est combinée à la Gestion Intégrée des Régions Côtières (GIRC) pour résulter en la gestion intégrée de ses régions côtières et bassins fluviaux (GIRCB). Une telle approche pourrait mener à une meilleure coordination dans la formulation de politiques, à des actions intersectorielles et, finalement, à une utilisation plus rationnelle des ressources méditerranéennes fragiles, ainsi que de ses ressources et moyens humains, pour une protection plus efficace de l'environnement et pour le développement durable de la région.

BIBLIOGRAPHIE

1. GWP (2000) "Integrated Water Resources Management", TAC Background Papers, No.4.
2. UNEP, "GEO-3 Data Compendium", 2002.
3. UNEP/MAP (2001), "The Mediterranean Commission on Sustainable Development -MCSD".
4. Plan Bleu (2000) "Water for the 21st Century: Vision to Action, Mediterranean Vision on water, population and the environment", GWP/MEDTAC.
5. "No Water No Future: A Water Focus for Johannesburg" (2002), Contribution of HRH the Prince of Orange to the Panel of the UN Secretary General in preparation for the Johannesburg Summit.
6. MCSD, (2001) "Strategic Review for Sustainable Development in the Mediterranean Region", UNEP/MAP, Athens.
7. World Development Indicators, WDI, 2001.
8. L.Haas, "Mediterranean Water Resources Planning and Climate Change Adaptation", Contribution to the Water, Wetlands and Climate Change Mediterranean Regional Roundtable, Athens December 10-11, 2002.
9. United Nations World Water Assessment Programme (2001), "Water Security: A preliminary Assessment of Policy Progress since Rio", WWAP/WWDR/2001/001.
10. Creighton S.C., "Learning to Plan for Integrated Water Resources Management in British Columbia", B.A., The University of Guelph, 1994.
11. GWP ToolBox Integrated Water Resources Management "*Sharing knowledge for equitable, efficient and sustainable water resources management*", Global Water Partnership, Sweden.
12. Hamdy A., (2002) "Water-Demand Management in the Mediterranean", International Development Research Centre.
13. GWP, "Water for the 21st Century: Vision to Action, Framework for Action for the Mediterranean" (FFA).
14. Saleh, Dinar "Evaluating Water Institutions and Water Sector Performance", World Bank Technical Paper N. 447 August 1999.
15. "*Common Strategy on the Implementation of the Water Framework Directive*", Strategic Document, May 2001.
16. Dubsky K. (ed) (1997), "Public Participation in Environmental Management" A book of cases studies, Democ. CZ project, COASTWATCH EUROPE Network.



Global Water Partnership
Mediterranean (GWP-Med)



Mediterranean Information Office for Environment,
Culture and Sustainable Development (MIO-ECSDE)